

COMMUNE DE SAINTE-ODE

BUDGET PARTICIPATIF : ANNEE 2025

GRILLE D'EVALUATION DES PROJETS RECEVABLES A DESTINATION DU COMITE DE SELECTION

---

**CRITERES DE RECEVABILITE :**

1. Le dossier a-t-il été déposé dans les délais ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
2. Le porteur de projet est-il valable comme visé à l'article 3 du règlement ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
3. Le porteur de projet est une personne morale ; le PV prenant acte de la volonté de se porter candidat et désignant la personne de référence de l'instance décisionnelle est-il annexé au formulaire de candidature ?  OU  Le porteur de projet est une association de fait ou un comité de citoyen ; le formulaire a-t-il été signé par au moins 5 citoyens domiciliés à des adresses différentes mais toutes au sein de la commune de Sainte-Ode et le représentant identifié ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
4. Le projet respecte-t-il la localisation telle que prévue à l'article 4 du règlement ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
5. Le projet est-il d'intérêt général ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
6. Le projet présente-t-il un caractère durable ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
7. Le projet précise-t-il le choix du type de projet selon l'article 10 du règlement ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
8. Le budget du projet ne dépasse-t-il pas 25% du budget total investi annuellement par la Commune ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>

9. Le budget présente-t-il un caractère réaliste et suffisamment précis par rapport à la description des investissements ou des dépenses matérielles ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
10. Le budget ne propose-t-il pas des dépenses de fonctionnement ?	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
11. Le projet répond-il à au moins un des objectifs du PCDR repris ci-dessous ?		
<i>Cochez les cases quand le projet répond à l'objectif :</i>		
<i>ENJEU 1 : la création d'une identité du territoire et d'un sentiment d'appartenance à Sainte-Ode</i>		
<input type="checkbox"/> Objectif 1.1 : Dynamiser le tissu associatif, sportif et culturel local		
<input type="checkbox"/> Objectif 1.2 : Consolider les liens sociaux et intergénérationnels		
<i>ENJEU 2 : la préservation et la valorisation des ressources naturelles</i>		
<input type="checkbox"/> Objectif 2.1 : Porter le territoire vers des actions impactantes en matière d'environnement et d'énergie		<b>OUI</b>
<input type="checkbox"/> Objectif 2.2 : Conforter un tourisme encadré, respectueux, vert et intégré		<b>NON</b>
<i>ENJEU 3 : le développement de services et de la filière économique locale, adaptés au territoire rural et à l'évolution de la population</i>		
<input type="checkbox"/> Objectif 3.1 : Favoriser l'accès au logement intégré		
<input type="checkbox"/> Objectif 3.2 : Inciter à la création de services et d'équipements de proximité complémentaires et inclusifs		

Pour être sélectionné, le projet doit avoir 100% de **OUI**, aux questions posées ci-dessus.

Voici la liste des projets sélectionnés et soumis au vote des citoyens en ligne ou sous format papier à l'administration communale du 29/9/25 au 19/10/25 dans la mesure où le montant des projets recevables dépasse le montant alloué par la commune.